

ANNEXE I RÉFÉRENTIEL PROFESSIONNEL

1 - DEFINITION DE LA PROFESSION ET DU CONTEXTE DE L'INTERVENTION

L'éducateur technique spécialisé est un professionnel du travail social. Il intervient, dans le cadre de missions institutionnelles, en matière d'intégration sociale et d'insertion professionnelle auprès des personnes présentant un handicap ou des difficultés d'ordre social ou économique.¹

Il assure un accompagnement éducatif de ces personnes par l'encadrement d'activités techniques.

S'inscrivant dans une démarche éthique, l'éducateur technique spécialisé accompagne dans le respect de l'altérité et de la singularité des personnes. Il veille à la place de chacun au sein du groupe et en assure sa cohésion. Parce qu'inscrit dans un métier de relation, il construit et adopte des attitudes et des postures basées notamment sur l'empathie, l'écoute et la bienveillance. Il favorise l'instauration d'une relation éducative avec la personne et la fait vivre dans une démarche réflexive, c'est-à-dire en s'interrogeant sur ses pratiques professionnelles.

Conditions d'exercice et modalités d'intervention

L'éducateur technique spécialisé travaille au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et est en lien avec des partenaires économiques, du secteur médico-social et du domaine de la formation, ce qui lui demande de réfléchir à la communication et à la transmission des informations dans le respect des personnes accompagnées.

En lien avec les projets dans son domaine d'activités et/ou la formation et les apprentissages, l'éducateur technique spécialisé met en œuvre une pédagogie adaptée tant dans la démarche que dans les façons de faire. Il innove et crée des situations et des outils favorisant le développement et/ou l'épanouissement personnel et professionnel des populations qu'il accompagne.

Rôle et fonctions

L'éducateur technique spécialisé exerce des fonctions éducatives auprès de publics diversifiés. Il élabore des parcours d'insertion, met en œuvre des actions de formation professionnelle et assure l'encadrement technique d'activités professionnelles. Il effectue l'ensemble de ce travail grâce à des compétences acquises dans le cadre d'une formation technique et/ou d'un exercice professionnel à caractère technique antérieur ainsi qu'à une bonne connaissance du monde du travail. L'éducateur technique spécialisé exerce au sein d'une équipe pluriprofessionnelle.

L'éducateur technique spécialisé assure l'accompagnement éducatif de personnes et de groupes dans une temporalité. Il repère et évalue les aptitudes sociales et techniques des personnes et identifie leurs besoins. L'éducateur technique spécialisé structure et coordonne des espaces d'activités professionnelles en privilégiant l'approche sociale et éducative des personnes et du groupe. Il veille à l'équilibre entre l'épanouissement des personnes et les exigences de l'activité et/ ou du travail.

¹Référence : Code de l'action sociale et des familles : articles D.451-52 et D.451-52-1

DIPLOME D'ETAT D'EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE

Dans le cadre d'un travail pluriprofessionnel, l'éducateur technique spécialisé élabore des parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle. Il met en œuvre des apprentissages, réalise des actions de formation professionnelle et assure l'encadrement technique d'activités. A cet effet, il porte des projets et contribue à leur réalisation.

L'éducateur technique spécialisé participe à la compréhension et à l'évolution de son environnement professionnel. En combinant des savoir-faire professionnels et techniques et une approche éducative, il communique ses analyses et ses expériences à d'autres professionnels dont les instances décisionnaires et ajuste ses pratiques. Il conseille pour la mise en œuvre d'actions spécifiques en lien avec son domaine d'intervention en direction des différents publics.

Dans un but de transmission de connaissances et de savoir-faire professionnels, et après l'acquisition d'une expérience significative, le professionnel participe au processus de professionnalisation y compris en exerçant des fonctions de référent professionnel auprès des personnes en formation (initiale ou continue) en lien avec les établissements de formation.

Public concerné et champs d'intervention

Public

Enfants, adolescents, adultes ou adultes vieillissants en situation de handicap, de précarité, en difficulté sociale et familiale, de dépendance et/ou en souffrance physique ou psychique ou inscrits dans un processus d'insertion ou de réinsertion socioprofessionnelle ou en prévention de la marginalisation

Employeurs

Collectivités locales, associations, entreprises, établissements publics, les trois fonctions publiques (Etat, Hospitalière, Territoriale)

Politiques sociales

Protection de l'enfance, insertion, handicap, protection judiciaire de la jeunesse, prévention spécialisée, insertion par l'activité économique, grand âge...

Lieux d'intervention

Entreprises adaptées, établissements et services d'aide par le travail (ESAT), foyers de vie, centres de rééducation professionnelle ou fonctionnelle, instituts médico-éducatifs (IME), instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP), chantiers éducatifs, entreprises, chantiers et ateliers d'insertion, centres d'adaptation à la vie active, établissements d'accueil pour personnes âgées...

2- REFERENTIEL FONCTIONS/ACTIVITES

Fonction : Accompagnement éducatif de la personne et du groupe

Description de la fonction

L'éducateur technique spécialisé développe une relation éducative en respectant la singularité, les choix et les demandes de la personne ou des représentants légaux. Il assure un accompagnement individuel et/ou collectif adapté aux potentialités des personnes et tenant compte de leurs situations sociales et familiales. Pour ce faire, il s'appuie sur une activité technique ou professionnelle permettant la (re)construction identitaire et favorisant l'inclusion sociale et professionnelle. Il s'appuie sur un travail d'équipe et inscrit sa pratique dans une approche pluridisciplinaire et partenariale.

Activités de la fonction

- Accueillir la personne et le groupe.
- Etablir et faire vivre la relation éducative.

DIPLOME D'ETAT D'EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE

- Contribuer à la conception, à la mise en œuvre et à l'actualisation du projet personnalisé.
- Participer à l'accompagnement éducatif de la personne dans son intégration sociale et professionnelle.
- Créer une dynamique de groupes favorisant l'épanouissement de la personne dans le respect de l'autre et du collectif.

Fonction : Elaboration et mise en œuvre d'un parcours d'insertion socioprofessionnelle

Description de la fonction

L'éducateur technique spécialisé construit et décline avec les personnes accompagnées des projets favorisant leur démarche d'insertion socioprofessionnelle, leur promotion et leur épanouissement. Pour ce faire, il s'appuie sur un travail d'équipe, développe et entretient un réseau de partenaires. Il repère les aptitudes sociales et techniques des personnes et identifie leurs besoins. Il définit ou crée les outils, les moyens et les modalités pédagogiques en les adaptant à la singularité des personnes.

Activités de la fonction

- Repérer et évaluer les aptitudes sociales et techniques des personnes.
- Définir un parcours d'accompagnement individuel favorisant l'initiation et/ou l'insertion professionnelle, et d'inclusion sociale.
- Mettre en œuvre le parcours d'insertion socioprofessionnelle.
- Identifier les besoins en formation en lien avec le projet des personnes.
- Concevoir des situations d'apprentissage favorisant l'insertion sociale et/ou professionnelle.
- Structurer un cadre contribuant à la construction d'une identité sociale et/ou professionnelle des personnes.
- Inscrire le parcours d'insertion socioprofessionnelle des personnes dans une démarche partenariale avec les milieux socioprofessionnels.

Fonction : Encadrement technique d'activités professionnelles

Description de la fonction

L'éducateur technique spécialisé conçoit et coordonne des espaces d'activités professionnelles en privilégiant l'approche sociale et éducative des personnes et du groupe. Il articule l'environnement technique en fonction des aptitudes et des difficultés des personnes. Il encadre et anime les apprentissages professionnels. Il prend en compte les aspects économiques d'une production et favorise l'acquisition des rythmes liés aux situations de travail.

Activités de la fonction

- Encadrer et animer une équipe de personnes accompagnées et organiser l'activité ou le travail.
- Concevoir, organiser et mettre en œuvre une pédagogie et des apprentissages adaptés à l'activité ou au travail.
- Structurer l'environnement technique en fonction des besoins des personnes.
- Gérer la production en garantissant une approche éducative, sociale et technique.

DIPLOME D'ETAT D'EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE

- Veiller à l'adaptation du poste de travail en fonction des capacités de la personne accompagnée.
- Garantir l'hygiène, la sécurité et la santé au travail des personnes.
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention en matière d'hygiène, de sécurité et de santé au travail des personnes.

Fonction : Contribution à la compréhension et à l'évolution de son environnement professionnel

Description de la fonction

L'éducateur technique spécialisé assure une veille sur les évolutions des problématiques des publics accompagnés, du secteur et de l'environnement dans lequel il agit et intervient. Il intègre ces mutations et ajuste son activité et ses modes d'intervention. En combinant des savoir-faire professionnels et techniques acquis au préalable et une approche éducative, il transmet ses analyses et partage ses expériences à d'autres professionnels et auprès des instances décisionnaires. Il peut développer des actions innovantes spécifiques à son domaine d'intervention.

Activités de la fonction

- Mettre en place une démarche de veille documentaire, législative et réglementaire.
- S'informer, analyser et comprendre l'environnement socio-économique.
- Conseiller pour la mise en œuvre d'actions spécifiques de son domaine d'intervention en direction des différents publics.
- Communiquer et informer sur les impacts des évolutions du travail en lien avec son domaine d'activité.
- Participer à des temps d'échanges d'expériences et de pratiques innovantes.

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Arrêté du 10 mars 2020 définissant les blocs de compétences de certains diplômes du travail social et portant modification des arrêtés du 22 août 2018 relatifs au diplôme d'Etat d'assistant de service social, au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé, au diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants et au diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé

NOR : ESRS2003039A

Le ministre des solidarités et de la santé et la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation,

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment son article D. 451-28-3 ;

Vu le code de l'éducation, notamment son article D. 676-1 ;

Vu l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'assistant de service social ;

Vu l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé ;

Vu l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants ;

Vu l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé ;

Vu l'avis de la commission professionnelle consultative cohésion sociale et santé en date du 6 décembre 2019 ;

Vu l'avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 6 janvier 2020 ;

Vu l'avis du conseil supérieur de l'éducation en date du 23 janvier 2020,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – 1° Le « 3. Référentiels de compétences » de l'annexe I de l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'assistant de service social est remplacé par l'annexe I du présent arrêté ;

2° L'annexe V de l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'assistant de service social est remplacée par l'annexe II du présent arrêté ;

3° Le « 3. Référentiels de compétences » de l'annexe I de l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé est remplacé par l'annexe III du présent arrêté ;

4° L'annexe V de l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé est remplacée par l'annexe IV du présent arrêté ;

5° Le « 3. Référentiels de compétences » de l'annexe I de l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants est remplacé par l'annexe V du présent arrêté ;

6° L'annexe V de l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants est remplacée par l'annexe VI du présent arrêté ;

7° Le « 3. Référentiels de compétences » de l'annexe IV de l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé est remplacé par l'annexe VII du présent arrêté ;

8° L'annexe V de l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'éducateur technique spécialisé est remplacée par l'annexe VII du présent arrêté.

Art. 2. – Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2020.

Art. 3. – La directrice générale de la cohésion sociale et la directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 10 mars 2020.

*La ministre de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de l'innovation,*

Pour la ministre et par délégation :

*La directrice générale de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle,*

A.-S. BARTHEZ

ANNEXE VII

3. RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Domaine de compétences 1 : ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET ÉDUCATIF SPÉCIALISÉ

Bloc de compétences n° 1 : Construction de la relation éducative

Compétences	Indicateurs de compétences
Instaurer une relation éducative	<ul style="list-style-type: none"> - Observer et analyser une situation d'accueil - Adapter la relation aux personnes - Prendre en compte la singularité des personnes - Adapter son implication personnelle
Favoriser une dynamique de groupe	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des activités de groupe - Mobiliser les membres du groupe autour d'un même objectif, d'un même projet - Animer un groupe - Coordonner les activités du groupe - Repérer les sources de tension au sein du groupe et prévenir les situations conflictuelles - Gérer un conflit - Fixer et tenir un cadre au service de la dynamique de groupe - Concevoir et animer un espace de parole collectif - Favoriser l'expression individuelle et collective - Valoriser les personnes
Garantir à chaque personne sa place au sein du groupe dans le respect des autres	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'expression et la prise en compte de chacun au sein du groupe - Respecter la singularité et l'intégrité de la personne - Réguler les interactions au sein du groupe - Respecter les individualités dans le groupe
Contribuer au développement de l'autonomie de la personne	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les potentialités et les limites de la personne - Définir les ressources humaines ou techniques contribuant au développement de l'autonomie - Adopter une posture favorisant la participation de la personne
Favoriser le développement de l'identité sociale et des compétences professionnelles de la personne	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter la singularité de la personne - Expliciter les usages et les codes professionnels - Créer et favoriser les conditions d'expression et de communication des personnes - Repérer les potentialités et les limites de la personne, les prendre en compte - Mobiliser les ressources de la personne dans son environnement - Créer les conditions favorisant la capacité d'agir de la personne - Accompagner la personne dans le repérage et la reconnaissance de son statut dans l'institution et en externe - Savoir communiquer en langue étrangère
Mettre en place les conditions d'accueil de la personne et du groupe	<ul style="list-style-type: none"> - Tenir compte du contexte institutionnel, matériel et environnemental - Organiser chaque temps d'accueil en fonction de la personne ou du groupe - Préparer le groupe à l'accueil de nouveaux membres, de nouvelles personnes - Veiller à l'équilibre de la personne et du groupe
Mobiliser des ressources adaptées aux besoins et aux capacités de la personne	<ul style="list-style-type: none"> - Se situer dans une institution et son projet - Repérer et recueillir les besoins, les attentes et les aspirations de la personne - Identifier et mobiliser les ressources de la personne, du service, de l'établissement, de l'institution et de l'environnement - Utiliser des outils adaptés
Mobiliser des techniques de médiation éducative favorisant la relation	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier des techniques et des supports adaptés à la personne et au groupe - S'appuyer sur des techniques et des supports identifiés - Créer des supports adaptés
Evaluer et ajuster la mise en œuvre du projet personnalisé	<ul style="list-style-type: none"> - Définir des critères d'évaluation - Recueillir les informations nécessaires à l'évaluation des actions éducatives - Utiliser, créer, adapter des outils d'évaluation - Ajuster les objectifs du projet personnalisé avec la personne - Partager les informations - Ajuster les actions éducatives

Bloc de compétences n° 2 : Analyse de la construction d'un projet éducatif professionnel

Compétences	Indicateurs de compétences
Assurer une fonction de repère et d'étayage dans une dimension éthique	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte la singularité et les droits de la personne - Se positionner en tant que professionnel de référence - Représenter son service, son établissement ou son institution - Accompagner la personne dans le repérage et la reconnaissance de son statut dans l'institution et en externe - Créer les conditions garantissant la place centrale de la personne dans l'élaboration et la mise en œuvre de son projet - Garantir un cadre d'intervention sécurisant - Veiller à la cohérence de son positionnement avec celui des acteurs mobilisés - Partager les résultats de la veille
Analyser les situations d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> - Observer les attitudes et les comportements

Compétences	Indicateurs de compétences
	<ul style="list-style-type: none"> - Recueillir les informations - Transmettre les éléments d'analyse à l'équipe pluriprofessionnelle
Construire un projet personnalisé avec la personne, son représentant légal et l'équipe pluridisciplinaire	<ul style="list-style-type: none"> - Aider la personne à faire des choix lui permettant de construire son projet personnalisé - S'assurer de la compréhension et accompagner l'appropriation du projet personnalisé - Instaurer une relation d'échange avec l'entourage et les personnes ressources en tenant compte de l'intérêt de la personne - Partager avec l'équipe la conception du projet personnalisé - Formaliser le projet personnalisé
Mettre en œuvre différentes modalités d'accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser les ressources internes et externes dans le cadre d'un travail en réseau et partenariat - Identifier les dispositifs et les professionnels - Interroger les pratiques d'accompagnement éducatif - Prendre en compte la dimension d'inclusion sociale dans l'accompagnement socio-éducatif - Prendre en compte l'accompagnement individuel dans les actions collectives - Mobiliser les potentialités de la personne et du groupe - Mettre en œuvre des actions adaptées dans le respect des droits et aspirations de la personne
Organiser la mise en œuvre du projet personnalisé	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la participation de la personne - Définir les étapes de réalisation du projet dans le cadre de son champ d'intervention - Coordonner un projet personnalisé en tant que référent - Identifier les rôles des acteurs du projet - Collaborer avec les acteurs pour la mise en œuvre du projet personnalisé - Mettre en place des actions éducatives
Soutenir l'accès aux droits	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les droits à la formation et à l'insertion socioprofessionnelle - Accompagner la personne dans l'accès aux droits - Favoriser l'exercice de la citoyenneté et la participation aux différentes instances représentatives - Identifier les dispositifs, les services et les démarches - Evaluer les résultats des démarches mises en œuvre

Domaine de compétences 2 : CONCEPTION ET CONDUITE D'UN PROJET ÉDUCATIF ET TECHNIQUE SPÉCIALISÉ

Bloc de compétences n° 3 : Conception et conduite de la mise en situation professionnelle

Compétences	Indicateurs de compétences
Créer les conditions relationnelles, techniques et matérielles favorisant une dynamique d'équipe	<ul style="list-style-type: none"> - Repérer les conditions relationnelles, techniques et matérielles favorisant une dynamique d'équipe - Favoriser et animer une dynamique collective - Organiser le travail d'équipe des personnes accompagnées - Gérer les relations conflictuelles
Elaborer des situations d'apprentissage en lien avec les besoins et les potentialités des personnes	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des situations d'apprentissage au quotidien adaptées à la personne et au groupe - Définir des objectifs d'apprentissage - Construire une progression pédagogique adaptée aux personnes et au contexte professionnel - Construire des outils d'évaluation des apprentissages - Sélectionner les méthodes pédagogiques en fonction des situations et des personnes - Prévoir des situations alternatives d'apprentissage en fonction du contexte - Adapter la situation d'apprentissage à l'environnement de travail - Créer des outils et ressources techniques et pédagogiques - Mobiliser des ressources internes et externes adaptées aux besoins de la personne - Prendre en compte la réglementation en vigueur en matière d'hygiène, de sécurité, de conditions de travail et de prévention des risques
Animer des séquences d'apprentissage selon une méthodologie et une pédagogie adaptées au public	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre des séquences d'apprentissages individuelles et collectives - Formaliser les étapes de la séquence et son déroulement - Favoriser les échanges avec la personne, entre les personnes et en équipe - Mettre en œuvre et ajuster des techniques d'animation en fonction du contexte - Utiliser l'environnement numérique à des fins pédagogiques - Mettre en œuvre des techniques de communication favorisant la relation pédagogique - Savoir communiquer en langue étrangère
Organiser un environnement de travail, d'activités et d'apprentissage adapté aux personnes	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter les règles d'hygiène et de sécurité - Elaborer les méthodes et moyens pédagogiques adaptés aux besoins des personnes et du groupe - Identifier les capacités et les ressources des personnes et du groupe - Identifier les conditions et les moyens nécessaires à la réalisation des activités ou apprentissages - Repérer les contraintes économiques et organisationnelles - Définir des priorités en fonction des situations - Mettre en place des activités respectant les principes d'ergonomie - Mobiliser des ressources internes et externes adaptées aux besoins, à l'environnement de travail et aux activités - Prendre en compte et mettre en application les règles et usages liés au métier - Prendre en compte les dispositions législatives et réglementaires de son domaine d'intervention - Expliquer, faire respecter la réglementation en vigueur en matière d'hygiène, de sécurité, de conditions de travail et de prévention des risques - Veiller au bien-être physique et psychique dans la réalisation des tâches

Compétences	Indicateurs de compétences
Organiser les postes de travail et d'apprentissage adaptés aux personnes	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser et aménager le poste de travail en fonction de la personne, de son évolution et de son environnement - Evaluer et prendre en compte l'ergonomie du poste de travail - Expliquer, faire respecter la réglementation en vigueur en matière d'hygiène, de sécurité, de conditions de travail et de prévention des risques - Participer à l'évaluation et à la prévention des risques - Mettre en application les règles et usages liés au métier - Prendre en compte les dispositions législatives et réglementaires de son domaine d'intervention - Créer les méthodes et supports permettant l'appropriation des règles de sécurité propres à l'activité et à l'environnement de travail - Donner les consignes d'hygiène et de sécurité - Evaluer la compréhension des consignes d'hygiène et de sécurité - Evaluer le respect des consignes d'hygiène et de sécurité
Transmettre de façon adaptée des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire techniques en tenant compte des exigences de l'activité ou du travail	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser des méthodes pédagogiques en adéquation avec les besoins des personnes et les contraintes de l'activité ou du travail - Utiliser les techniques de communication favorisant la relation pédagogique - Construire, mettre en œuvre et évaluer une progression et une séquence d'apprentissages professionnels adaptés à la population accueillie, au contexte professionnel et à l'environnement de l'emploi - Assurer une veille technique et pédagogique - Mobiliser des ressources adaptées aux besoins de la personne - Questionner ses pratiques pédagogiques et les ajuster
Assurer la continuité, le suivi et l'évaluation de l'activité et gérer la production dans le respect de la personne et du groupe	<ul style="list-style-type: none"> - Mener une évaluation régulière des potentialités et des vulnérabilités de la personne - Mettre en place des outils de gestion de la production - Tenir compte de l'équilibre socio-économique de l'activité - Mettre en place des supports pour assurer la continuité de son activité et l'encadrement de l'emploi - Tenir compte des attentes des clients et des commanditaires - Participer aux échanges réguliers avec les fournisseurs, les clients, les partenaires Repérer les contraintes techniques, économiques et organisationnelles
Organiser des interventions socio-éducatives individuelles et collectives	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser l'activité technique pour développer une action éducative - Créer des conditions facilitant les activités de groupe - Identifier les moyens pour mener l'activité
Identifier et évaluer les risques ou atteintes à la santé des situations de travail et celles des personnes	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les dangers dans les situations de travail rencontrées - Participer à l'évaluation et à la prévention des risques - Mettre en œuvre des mesures correctives de prévention adaptées aux activités et aux personnes accompagnées - Mettre en œuvre les moyens de protection collective et individuelle adaptés - Identifier les dangers dans les situations de travail rencontrées - Mettre en place les conditions garantissant la santé, l'hygiène et la sécurité au travail

Bloc de compétences n° 4 : Organisation du travail

Compétences	Indicateurs de compétences
Organiser le travail, la production, l'activité en prenant en compte la singularité des personnes, la dynamique de l'équipe et les contraintes externes	<ul style="list-style-type: none"> - Répartir le travail, l'activité en tenant compte des compétences des personnes, de leurs besoins et de leurs projets - Se situer dans une perspective de qualité de production - Repérer les contraintes techniques, économiques et organisationnelles - Planifier le travail dans le temps et dans l'espace en tenant compte du rythme et des besoins des personnes - Prendre en compte les caractéristiques territoriales - Réguler l'activité en fonction des aléas - Mettre en œuvre les outils et les méthodes d'organisation du travail adaptés aux publics - Recueillir, traiter et utiliser les informations nécessaires à l'organisation de l'activité ou du travail - Choisir et synthétiser les informations à transmettre aux membres de l'équipe de personnes accompagnées - Encadrer une équipe de personnes accompagnées - Mobiliser et valoriser les compétences et expériences des personnes - Tenir compte des compétences des personnes pour la répartition des tâches et des responsabilités dans l'organisation de la production et des apprentissages Coordonner les acteurs mobilisés pour la production ou les apprentissages
Evaluer les situations d'apprentissage proposées	<ul style="list-style-type: none"> - Définir des critères d'évaluation - Participer à l'évaluation de la situation d'apprentissage - Questionner ses méthodes pédagogiques et les réajuster - Réajuster les situations d'apprentissage
Mettre en place le diagnostic des aspirations et attentes de la personne en lien avec le parcours d'insertion socioprofessionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser les besoins de la personne - Identifier avec la personne ses aspirations et ses attentes professionnelles - Conduire un entretien - Recueillir les données nécessaires à la réalisation du diagnostic - Restituer les éléments du diagnostic à la personne, à la famille ou aux représentants légaux - Restituer les éléments du diagnostic à l'équipe pluriprofessionnelle
Evaluer les compétences des personnes dans le cadre d'activités sociales et professionnelles ou d'un métier	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les capacités mises en œuvre dans le cadre d'activités sociales et professionnelles ou d'un métier - Valoriser ses connaissances - Repérer les incapacités et fragilités de la personne - Observer la mobilisation des capacités - Utiliser des outils d'évaluation adaptés

Compétences	Indicateurs de compétences
Contribuer à la mise en œuvre du parcours d'insertion socioprofessionnelle de la personne dans le cadre d'un travail d'équipe pluriprofessionnelle, pluridisciplinaire	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser la méthodologie de suivi de projet - Mettre en œuvre des actions de formation et d'apprentissage - Favoriser des mises en situations professionnelles - Participer à l'évaluation du parcours d'insertion socioprofessionnelle avec l'équipe
Conduire les étapes du parcours d'insertion socioprofessionnelle de la personne en lien avec ses connaissances techniques	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner la personne dans les différentes étapes de son parcours socioprofessionnel - Utiliser les outils de suivi et de coordination des différentes actions mises en œuvre - Repérer les contraintes et les obstacles du parcours - S'appuyer sur les compétences techniques de la personne - Développer des activités en partenariat avec les acteurs de l'insertion, de la formation professionnelle, de l'emploi et de l'entreprise
Construire un projet de formation adapté aux besoins de la personne et en adéquation avec son parcours	<ul style="list-style-type: none"> - Repérer les compétences de la personne - Définir des priorités de formation - Accompagner l'orientation de la personne dans son projet de formation - Mobiliser des ressources internes et externes adaptées aux besoins de la personne
Déployer une démarche de prévention	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller au bien-être physique et psychique des personnes dans la réalisation des tâches - Identifier et mobiliser les acteurs de la prévention - Repérer des actions supports pour mener une démarche de prévention - Mettre en œuvre les modalités et les outils adaptés aux actions de prévention
Evaluer le parcours d'insertion socioprofessionnelle et le réajuster avec la personne	<ul style="list-style-type: none"> - Définir des critères d'évaluation - Participer à l'évaluation du parcours avec la personne - Participer à l'évaluation du parcours avec l'équipe

Domaine de compétences 3 : COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

Bloc de compétences n° 5 : Expression et communication écrite et orale

Compétences	Indicateurs de compétences
Gérer, rédiger et transmettre de l'information	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des outils de recueil d'informations - Traiter, sélectionner et transmettre une information - Elaborer et rédiger des écrits professionnels - Réajuster les écrits professionnels en tenant compte des évolutions des situations et des contextes - Adapter sa communication et les informations à différents destinataires - Repérer le caractère d'urgence d'une information à transmettre - Appliquer les procédures de communication de l'information qui existent dans l'institution - Respecter les règles du partage d'informations
Appréhender et mobiliser l'environnement numérique	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les outils bureautiques et les outils numériques - Utiliser les différents modes de communication pour partager l'information dans le respect du cadre réglementaire - Exercer une veille sur les usages numériques

Bloc de compétences n° 6 : Communication professionnelle en travail social

Compétences	Indicateurs de compétences
Adopter une démarche réflexive	<ul style="list-style-type: none"> - Solliciter les personnes ressources et l'équipe - Actualiser ses connaissances et les intégrer dans sa pratique - S'appuyer sur des méthodes et des techniques pour analyser sa pratique et son implication personnelle dans sa relation à l'autre - Formuler une problématique, argumenter, documenter - Contribuer à l'analyse et à la résolution d'un problème - Réajuster son positionnement - S'inscrire dans une démarche de réflexion collective
S'inscrire dans un travail d'équipe	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier le cadre de sa mission et participer à l'élaboration d'une stratégie d'équipe - Transmettre ses observations et analyses à l'équipe - Partager et confronter ses observations et ses analyses - Coopérer et collaborer avec d'autres professionnels

Domaine de compétences 4 : DYNAMIQUES INTERINSTITUTIONNELLES, PARTENARIATS ET RÉSEAUX

Bloc de compétences n° 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels

Compétences	Indicateurs de compétences
Construire un parcours d'inclusion sociale et d'initiation ou d'insertion socioprofessionnelle avec la personne	<ul style="list-style-type: none"> - Informer et conseiller sur l'offre de formation et les caractéristiques du marché de l'emploi - Evaluer les opportunités sociales et professionnelles accessibles aux personnes - Identifier avec la personne ses aspirations, ses attentes et ses besoins - Prendre en compte les potentialités de la personne - Identifier avec la personne des possibilités d'orientation - Tenir compte des contraintes de l'environnement dans l'élaboration du parcours - Définir les étapes du parcours d'accompagnement - Mettre en place les conditions permettant l'adhésion de la personne au projet - Utiliser la méthodologie de projet
Favoriser les dynamiques interinstitutionnelles et partenariales	<ul style="list-style-type: none"> - Repérer les missions et les champs d'intervention des acteurs du territoire - Développer des relations et projets partenariaux sur un territoire - Contribuer et participer à des réunions avec des acteurs socioprofessionnels - Animer des réunions avec des partenaires du projet
Contribuer à la réalisation de diagnostics territoriaux	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à l'évaluation d'actions dans les domaines de l'insertion socioprofessionnelle, de la formation professionnelle et du médico-social - Evaluer les demandes et les besoins en compétences techniques des acteurs locaux et des partenaires - Recueillir et analyser des données - Analyser le territoire dans sa dimension socio-économique - Actualiser sa connaissance de l'environnement économique, social et de l'emploi
Développer et transférer ses connaissances professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> - Conceptualiser ses pratiques professionnelles - Appliquer les méthodologies de recherche - Rechercher et partager de l'information y compris en langue étrangère
S'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les ressources numériques - Partager les informations recueillies - Prendre en compte les évolutions des problèmes sociaux - Actualiser ses connaissances professionnelles - Actualiser ses connaissances sur les problématiques des personnes accompagnées - Prendre de la distance par rapport à ses pratiques professionnelles - Rechercher et partager de l'information y compris en langue étrangère

Bloc de compétences n° 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires

Compétences	Indicateurs de compétences
Mobiliser les ressources internes et externes au service du projet de la personne	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les acteurs de l'insertion socioprofessionnelle et de l'inclusion sociale du territoire - Identifier et mobiliser un réseau de partenaires - Mettre en œuvre les dispositifs adaptés au projet de la personne - S'inscrire dans une démarche partenariale et en réseau - Analyser et synthétiser les informations pour leur transmission - Partager les informations en équipe pluriprofessionnelle
Représenter le service, l'établissement, l'institution	<ul style="list-style-type: none"> - Se situer dans un service, un établissement, une institution et son projet - Se présenter et présenter son service, son établissement, son institution - Identifier la place du service, de l'établissement, de l'institution dans son environnement et sur le territoire
Construire ou participer à un réseau d'acteurs socioprofessionnels	<ul style="list-style-type: none"> - Se situer dans le projet institutionnel - Se situer dans les relations contractuelles - Coordonner le parcours d'insertion socioprofessionnelle de la personne - Adapter sa communication aux différents destinataires - Constituer un réseau d'acteurs - Créer et animer un réseau
Développer des actions partenariales et en réseau	<ul style="list-style-type: none"> - Coopérer avec les partenaires et les acteurs du territoire - Travailler en réseau - Mettre en relation la personne avec des interlocuteurs adaptés - Partager ses analyses avec les personnes, l'équipe et les partenaires
Rendre compte de l'expérience de terrain pour aider à l'évaluation des dispositifs de politiques publiques et au respect des droits fondamentaux	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à l'analyse partagée de situations - Transmettre ses observations et argumenter ses analyses à partir de son domaine d'intervention - Soutenir la parole des personnes dans l'expression de leurs besoins dans des instances décisionnelles - Faire remonter les difficultés d'accès et d'application des droits fondamentaux - Savoir rédiger des écrits pour formaliser son expérience de terrain

CERTIFICATION DES BLOCS DE COMPÉTENCES

Les blocs de compétences sont capitalisables. Ils peuvent être acquis séparément conformément au tableau ci-dessous.

DC	Bloc de compétences	Epreuve de certification
DC1	Bloc de compétences n° 1 : Construction de la relation éducative	Etude de relation éducative

DC	Bloc de compétences	Epreuve de certification
	Bloc de compétences n° 2 : Analyse de la construction d'un projet éducatif professionnel	Mémoire de pratique professionnelle
DC2	Bloc de compétences n° 3 : Conception et conduite de la mise en situation professionnelle	Mise en situation pratique sur site qualifiant
	Bloc de compétences n° 4 : Organisation du travail	Organiser et planifier des activités professionnelles
DC3	Bloc de compétences n° 5 : Expression et communication écrite et orale	Analyse d'un travail en équipe pluri professionnelle
	Bloc de compétences n° 6 : Communication professionnelle en travail social	Elaboration d'une communication professionnelle
DC4	Bloc de compétences n° 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels	Contrôle de connaissances
	Bloc de compétences n° 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires	Dossier à partir d'un questionnement en lien avec le terrain

En application de l'article D. 451-8 du code de l'action sociale et des familles, les blocs de compétences 5 à 8 des diplômes du travail social mentionnés au 16° de l'article D. 612-32-2 du code de l'éducation sont correspondants et sont donc réputés acquis et transférables entre ces diplômes.

ANNEXE VIII
RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

Modalités de certification du DC 1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé

Objectifs de l'épreuve	Intitulé de l'épreuve	Définition de l'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu	Durée de l'épreuve	Examineurs, correcteurs
<p>Evaluer la capacité du candidat à :</p> <ul style="list-style-type: none"> Se positionner au niveau des pratiques professionnelles à partir des documents élaborés par le candidat et des observations du site qualifiant Apporter des réponses éducatives ou proposer des pistes de travail éducatives en intégrant ou renforçant le projet individualisé auprès d'une personne ou d'un groupe 	<p>Etude de relation éducative Bloc de compétences n° 1 : Construction de la relation éducative</p>	<p>Note d'analyse sur le positionnement professionnel dans l'accompagnement éducatif auprès d'une personne ou d'un groupe</p>	<p>Etablissement de formation Ecrit de 8 à 10 pages Présentation écrite et soutenance orale individuelle Coefficients : Ecrit : 1 Soutenance orale individuelle : 1</p>	<p>Soutenance orale : 30 mn Présentation 10 mn Echanges : 20mn</p>	<p>un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur</p>
<p>Evaluer la capacité du candidat à :</p> <p>Objectifs généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyser une question sociale ou un questionnement professionnel en montrant l'articulation entre théorie et pratique Mener une démarche rigoureuse et cohérente en s'appuyant sur une méthodologie de recherche Prendre de la distance vis-à-vis de la réalité sociale, déconstruire ses représentations et les reconstruire par rapport à des références théoriques et la réalité du terrain <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyser une situation éducative à partir d'une relation éducative, d'accueil ou d'accompagnement du projet Analyser ses positionnements et ses gestes professionnels Co-construire des orientations/pistes éducatives voire socio-professionnelles avec les personnes accompagnées 	<p>Mémoire de pratique professionnelle Bloc de compétences n° 2 : Analyse de la construction d'un projet éducatif professionnel</p>	<p>Le mémoire de pratique professionnelle doit montrer l'appropriation des compétences à mettre en œuvre dans l'exercice du métier et la mobilisation de compétences méthodologiques et de connaissances en sciences humaines et sociales au service des pratiques professionnelles du travail et de l'intervention sociale</p>	<p>Epreuve en centre d'examen organisée par le rectorat Ecrit de 40 à 45 pages (hors annexes) Coefficients : Ecrit : 1 Soutenance orale individuelle : 1 Le mémoire est noté par les membres du jury avant la soutenance et attribuée avant l'audition du candidat. La note finale retenue pour l'épreuve « Mémoire de pratique professionnelle » est la moyenne de la note obtenue à l'écrit et de la note obtenue à l'oral. Exemple : Note écrit = 11 Note oral = 12 Note retenue pour l'épreuve « Mémoire de pratique professionnelle » = 11,5/20</p>	<p>Soutenance orale : 40 mn Présentation 10 mn Echanges : 30 mn</p>	<p>un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur</p>

Certification du DC 1 : moyenne des 3 notes

Modalités de certification du DC 2 : Conception et conduite d'un projet éducatif et technique spécialisé

Objectifs de l'épreuve	Intitulé de l'épreuve	Définition de l'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu	Durée de l'épreuve	Examineurs, correcteurs
<p>Evaluer la capacité du candidat à :</p> <ul style="list-style-type: none"> Organiser un environnement de travail ou d'activités adapté à la personne accompagnée Transmettre des savoirs et des savoir-faire en relation avec l'activité et adaptés aux besoins et potentialités de la personne 	<p>Mise en situation pratique sur site qualifiant Bloc de compétences n° 3 : Conception et conduite de la mise en situation professionnelle</p>	<p>Sur site qualifiant, réalisation d'une séquence d'apprentissage et/ou d'organisation de l'environnement de travail, de production ou d'activités</p>	<p>Sur site qualifiant Coefficient : Soutenance orale individuelle : 1</p>	<p>Soutenance orale : 1h30 Mise en situation : 1h Echanges : 30 mn</p>	<p>un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur</p>
<p>Evaluer la capacité du candidat à :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre la méthodologie de l'intervention au sein de l'atelier ou au travers d'une activité 	<p>Etude de situation Bloc de compétences n° 4 : Organisation du travail</p>	<p>A partir de l'analyse d'une situation individuelle ou collective, proposition de projet éducatif et technique spécialisé</p>	<p>Etablissement de formation Etude de situation proposée par l'EFTS Coefficient : Ecrit : 1</p>	<p>4 heures</p>	<p>un formateur ou un universitaire</p>

Certification du DC 2 : moyenne des 2 notes

Modalités de certification du DC 3 : Communication professionnelle

Objectifs de l'épreuve	Intitulé de l'épreuve	Définition de l'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu	Durée de l'épreuve	Examineurs, correcteurs
Evaluer la capacité du candidat à : Rédiger et transmettre de l'information	Elaboration d'une communication professionnelle Bloc de compétences n° 6 : Communication professionnelle en travail social	A partir de la note d'analyse de l'épreuve « Etude de relation éducative », élaboration d'une communication professionnelle à un destinataire cible.	Etablissement de formation Coefficient : Soutenance orale individuelle : 1	Soutenance orale : 30 mn Présentation 10 mn Echanges : 20 mn	un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Evaluer la capacité du candidat à : Gérer l'information S'inscrire dans un travail d'équipe	Analyse d'un travail en équipe pluri-professionnelle Bloc de compétences n° 5 : Expression et communication écrite et orale	Dossier réalisé pendant la formation liée à l'épreuve « Les écrits professionnels », au choix du candidat en lien avec l'atelier ou l'activité et/ou l'accompagnement des personnes (étude de relation éducative, séquence d'apprentissage, projet d'atelier...)	Etablissement de formation Dossier de 8 à 10 pages pouvant prendre la forme d'un journal de bord, d'un journal clinique... Coefficients : Ecrit : 1 Soutenance orale individuelle : 1	Soutenance orale : 30 mn Présentation : 10 mn, Echanges : 20 mn	un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur

Certification du DC 3 : moyenne des 3 notes

Modalités de certification du DC 4 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux

Objectifs de l'épreuve	Intitulé de l'épreuve	Définition de l'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu	Durée de l'épreuve	Examineurs, correcteurs
Evaluer la capacité du candidat à : Connaître, analyser un environnement institutionnel et à s'y situer en situation professionnelle ; Utiliser les différentes ressources de l'environnement institutionnel et partenarial en situation professionnelle (politiques sociales et dispositifs)	Dossier à partir d'un questionnement en lien avec le terrain Bloc de compétences n° 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires	questionnement de terrain intervention observée ou à laquelle a participé l'étudiant en stage permettant une analyse d'un ou plusieurs enjeux des politiques sociales mobilisées et la place des acteurs	Etablissement de formation Dossier écrit collectif de 8 à 10 pages Coefficients : Ecrit collectif : 1 Soutenance orale individuelle : 1	Soutenance orale individuelle : 30 mn Présentation : 10 mn Echanges : 20 mn	un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Evaluer la capacité du candidat à : Connaître, analyser un environnement institutionnel et à s'y situer Se positionner dans un travail d'équipe et de partenariat	Contrôle de connaissances Bloc de compétences n° 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels	Epreuve mobilisant les connaissances des politiques sociales et présentant une proposition d'action partenariale ou d'aide à la décision	Etablissement de formation Coefficient : Ecrit : 1	4 heures	un formateur ou un universitaire

Certification du DC 4 : moyenne des 3 notes